



## Quels recours face à un artisan frauduleux

Par **mimi9534**, le **10/07/2015** à **10:24**

Bonjour, j'ai fait appel à des artisans pour des devis de piscine en béton, nous avons eu à faire à tout et n'importe quoi, à des propositions au black ce que nous avons refusé car on voulait une décennale. Une piscine en béton au black 15000e, déclaré 25000e. Donc nous avons mis nos économies dedans, il s'avère que quelque mois plus tard, des micro fissures apparaissent, des taches couleurs rouille, nous faisons appel alors à l'artisan qui nous répond qu'en ce moment il a trop de boulot, qu'il paie une assurance donc faire appel à elle. Ce que nous faisons, l'assurance nous demande de lui faire une mise en demeure car il est dans l'année de parfait achèvement!!! nous faisons la mise en demeure, et là adresse inconnue??? alors que c'est la même adresse sur tous les documents, assurance, registre du commerce... donc nous recontactons l'assurance qui mandate un cabinet d'expert notre dossier traîne pendant 4 mois pour nous répondre que cette entreprise n'est pas assurée pour des travaux de piscine? là c'est le choc, en effet dans le contrat il est assuré pour tous travaux de maçonnerie, plomberie et comme c'est une piscine en béton projeté c'est de la maçonnerie? et dans les clauses particulières il y a écrit hors piscine alors que dans les exclusions il n'y est pas. Je voudrais dénoncer cet homme qui ouvre et ferme ses entreprises, qui contracte des contrats d'assurance qui ne couvre pas son activité principale et surtout cet homme fait des piscine municipale, camping, hotel... mon mari a été sur les chantiers donc c'est vrai, car pour mettre en confiance les clients il fait visiter ses chantiers.  
Quelles démarches puis je faire aujourd'hui contre lui?  
Comment puis je faire valoir mes travaux?  
Cordialement